

DELEG – Direction Systèmes d'Information

DELEGATION DE SIGNATURE A M. MAXIME LAMOTTE

Monsieur Didier PAPACALODOUCA, agissant en qualité de Directeur Général par intérim de 13 Habitat sur le fondement de l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

- Vu la délibération n° 2-B.25.003 du Bureau du Conseil d'Administration du 27 mars 2025
- Vu l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Considérant que **Monsieur Maxime LAMOTTE** exerce les fonctions de **Responsable du Service Infrastructure et Sécurité Informatique**

Donne délégation à **Monsieur Maxime LAMOTTE** pour signer les actes suivants :

- Les marchés, les ordres de service, les bons de commandes inférieurs à 20.000 € HT, les décomptes généraux, les mises en demeure, les attestations de mainlevée de caution ou garantie et tout courrier ou décision relevant du suivi technique, administratif et financier des marchés relatifs à son domaine d'activité, à l'exception des avenants, des actes de sous-traitance et des décisions de résiliation ;
- Les correspondances courantes liées à l'activité de son service ;
- La commande, et l'attestation de service fait pour les dépenses relevant de son domaine d'activité et s'inscrivant dans le cadre de budgets prédéfinis.

Marseille, le 27 mars 2025

Le Responsable du Service Infrastructure et
Sécurité Informatique

Maxime LAMOTTE



Le Directeur Général par Intérim

Didier PAPACALODOUCA



Conformément aux dispositions de l'article R.421-5 du code de Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille – 22/24 rue Breteuil – 13006 Marseille – Tel : 04.91.13.48.13 – Fax : 04.91.81.13.87 – dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié par remise en main propre le

31/03/25

